



Professeurs et assistants exilés jusqu'à 2009 à la poste de la gare

Une trentaine d'assistants et de professeurs de la faculté de droit ont été déplacés dans le bâtiment de la poste de la gare de Neuchâtel. Leurs bureaux y resteront jusqu'à la fin des travaux à l'Université, à savoir à l'automne 2009. L'Université loue ces locaux à La Poste. /vji

La faculté de droit sera regroupée au même endroit

La faculté de droit est aujourd'hui disséminée dans plusieurs bâtiments à Neuchâtel, qui sont propriétés de l'Etat ou font l'objet d'une location. Les travaux permettront de regrouper la faculté dans un même bâtiment. /vji

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Quand les étudiants cohabitent avec marteaux piqueurs et scies sauteuses

Le bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel vit actuellement la plus grande rénovation de son histoire. Particularité: les travaux ont lieu dans un édifice où les étudiants travaillent et où les cours sont maintenus. Une cohabitation entre bouquins et marteaux piqueurs qui fait parfois tousser.

VIRGINIE GIROUD

«A la longue, le bruit des travaux, ça donne mal à la tête... Et depuis l'aula, on entend tout!» Leslie La Sala, étudiante en première année de droit à l'Université de Neuchâtel, reconnaît que le chantier qui a envahi mi-décembre le bâtiment principal de l'Université, à l'avenue du 1er-Mars, est «un peu dérangent». «Moi, le moindre bruit, ça me déconcentre», ajoute sa camarade d'études Priscillia Louis-Jacquet. «A la bibliothèque, je travaille avec des boules quiès. Sinon, ce n'est pas supportable.»

Depuis fin 2007, le bâtiment académique construit en 1884 vit la plus importante rénovation de son histoire. Un véritable lifting à 9,4 millions de francs, financé principalement par le canton et la Confédération. Au programme: la création d'un nouvel auditoire de

grande capacité (150 places) pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves, l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque, la construction d'une nouvelle cafétéria, l'installation d'un ascenseur moderne pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la mise en conformité du bâtiment aux normes environnementales (isolation, etc.) et de sécurité.

«Le gros problème, c'est le bruit. Les travaux vont durer jusqu'à fin 2009, et se feront dans un bâtiment en exploitation», explique l'architecte Pierre-Laurent Denis, administrateur des bâtiments universitaires. «Pour faciliter les choses, nous avons installé des écrans visuels pour informer les étudiants des moments où les ouvriers interviennent de manière conséquente. Comme c'était le cas lorsqu'ils ont scié l'escalier de service.»

Les plus gros travaux seront toutefois planifiés «si possible pendant les périodes de vacances, ou en dehors des heures de cours», précise Abdelatif Mokkedem, directeur du département informatique et infrastructures de l'Université.

La volonté de ménager les étudiants, assistants et professeurs est réelle. Mais pas toujours facile à appliquer. «Nous avons été envahis de poussière lorsque les murs du sous-sol ont



BRUIT, POUSSIÈRE ET SÉMINAIRES Leslie, Priscillia et Romain, jeunes universitaires en première année de droit, tentent d'étudier tant bien que mal dans une faculté en plein travaux. Pas toujours facile, mais ils gardent le sourire. (GUILLAUME PERRET)

été abattus. Il a fallu recouvrir rapidement tous nos croissants et petits pains!», raconte Rosemonde Vuille, employée de la cafétéria.

«Cette poussière partout, c'était le plus désagréable. Mais bon, il faut bien que les ouvriers travaillent. Et au final, nous aurons droit à une magnifique cafétéria, deux fois plus grande qu'actuellement, à la place de l'actuelle salle des professeurs!»

Car l'orientation de plusieurs locaux sera revue. La bibliothèque se retrouvera notamment au sous-sol, tandis que ses lo-

caux actuels céderont leur place à la salle des professeurs. Et les étudiants hériteront effectivement du plus bel espace du bâtiment, à savoir une cafétéria dans la salle des profs, avec accès aux jardins de l'université.

«Ça fait partie de la nouvelle stratégie de Bologne», explique l'architecte cantonal Philippe Donner. «Il faut renforcer l'attractivité de nos facultés, pour que les étudiants soient séduits par Neuchâtel.» Les universitaires devront donc s'armer de patience, avant de pouvoir évoluer dans un univers moderne et fonctionnel. /VGI

Le retour du «monumental»

La bibliothèque de la faculté de droit qui déménage au sous-sol, la cafétéria qui est déplacée au sud, la salle des profs au nord. Pourquoi tous ces déménagements? «Parce que les éléments actuels ne sont pas fonctionnels», répond l'architecte cantonal Philippe Donner. «Le fait de mettre la bibliothèque sur un seul niveau, c'est la rendre cohérente.»

Mais tous ces remaniements ne vont-ils pas dénaturer la bâtisse du 19e siècle? «Ce bâtiment n'est pas classé», précise Philippe Donner. «Mais il est évident que nous allons maintenir la qualité architecturale des lieux, et même restituer le côté monumental du bâtiment.» Comment? «En supprimant plusieurs demi-étages qui avaient enlevé l'impression de volume de l'édifice.» /vji

«Nous avons été envahis de poussière quand les murs ont été abattus. Il a fallu recouvrir tous nos croissants!»

Une employée de la cafétéria

Sécurité de la bibliothèque «pas garantie»

«Les installations électriques de la bibliothèque datent de 1956. Et je peux vous dire qu'il y a régulièrement des incidents. Plusieurs fois, le plastique des néons a commencé à griller. Et ici, tout est en bois. Ce qui n'est pas terrible au niveau sécurité!» Marianne von Senger, responsable de la bibliothèque de la faculté de droit, est impatiente de pouvoir travailler dans ses nouveaux locaux.

«La bibliothèque actuelle est répartie sur cinq niveaux. Il n'y a pas d'ascenseur. Un handicapé ne peut jamais se rendre ici.»

Sans oublier le problème de place: aujourd'hui, la bibliothèque dispose de 3550 mètres de rayonnages pour y accueillir 107 000 ouvrages. Alors que ses besoins en capacité sont de 5700 mètres de rayons.

«La nouvelle bibliothèque devrait permettre de suivre l'augmentation annuelle des volumes, et cela jusqu'en 2030», indique Pierre-Laurent Denis.

Et ce qui réjouit également Marianne von



RISQUES Pierre-Laurent Denis rappelle les dangers de la bibliothèque actuelle, en bois. (GUILLAUME PERRET)

Senger, c'est qu'en déménageant la nouvelle bibliothèque au sous-sol, le nombre de places d'études dans les salles de lecture passera d'une septantaine à près de 110. /vji

Qui, quoi, combien?

- **9,37 millions de francs** C'est le coût total estimé pour les travaux de construction et de transformation du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel.
- **Qui paie?** L'investissement cantonal s'élève à 4,5 millions de francs, la Confédération accorde 3,56 millions de subvention au titre de l'aide aux universités. De plus, la restructuration bénéficie d'une aide européenne de 155 000 francs relative aux économies d'énergie (dans le cadre du projet Holistic). Pour le reste (1,15 million), il s'agit de dépenses d'équipements que le Conseil d'Etat a décidé de prendre en charge dans le cadre de l'enveloppe annuelle qu'il attribue à l'Université.
- **Du bruit jusqu'à l'automne 2009** Les travaux ont démarré mi-décembre 2007, et devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2009. Une date qui coïncidera avec le centième anniversaire de la proclamation de l'Université.
- **Un bâtiment né en 1884** Le bâtiment situé avenue du 1er-Mars 26 est édifié entre 1884 et 1886 par l'architecte cantonal Alphonse Droz. Le bâtiment est donc construit par l'Etat, avec le concours de la Caisse d'Epargne et de la Municipalité de Neuchâtel. /vji



RENTRÉE UNIVERSITAIRE Les étudiants ont entamé le semestre d'été lundi dernier, avec quelques surprises... (GUILLAUME PERRET)